

* En notre qualité de gouverneurs, il nous incombe de garantir que les politiques de la Banque et de ses membres favorisent le développement des économies fondées sur un régime sain de liberté des échanges.

* En notre qualité de gouverneurs, nous devons nous assurer que les ententes commerciales ou les institutions régionales sont en harmonie avec l'ensemble de l'appareil multilatéral.

Deuxièmement, nous devons reconnaître l'importance d'encourager le progrès de la démocratie en Asie et dans le reste du monde. Récemment, un renforcement marqué des institutions démocratiques s'est produit en Asie, parallèlement à l'évolution vers une saine économie de marché. Le Bangladesh est revenu à la démocratie, et au Népal, celle-ci a bénéficié d'une ouverture historique. Au Pakistan, une première, nous avons assisté à une passation des pouvoirs d'un gouvernement civil à un autre. Nous saluons Madame Aquino qui a su convaincre le peuple philippin de croire de nouveau en la valeur des institutions démocratiques. Des progrès manifestes s'accomplissent dans une grande partie du continent, mais nous devons poursuivre nos efforts pour que toute la région finisse par en bénéficier.

Le développement de la démocratie doit se faire d'une manière qui encourage la participation de tous les membres de la société. Il s'agit d'un processus complexe et permanent qui dépasse de loin la simple tenue d'élections : il doit reposer sur des institutions viables et une administration publique capable de bien gouverner. Le développement de la démocratie et le progrès économique généralisé représentent deux processus complémentaires qui se renforcent mutuellement et qui sont essentiels à l'édification de sociétés fortes. La Banque doit travailler de concert avec ses membres pour favoriser une telle évolution.

Troisièmement, il faut poser la question de l'environnement mondial. Monsieur le Président, il faut féliciter la Banque asiatique de développement d'avoir su intégrer à ses programmes une stratégie écologique de grande envergure. La conjoncture environnementale pose des défis de taille à la région, et il importe que la Banque s'en préoccupe au premier chef. Elle doit s'assurer que les populations et les organisations non gouvernementales locales sont consultées tôt sur les incidences environnementales des projets envisagés. Nous applaudissons à la création du nouveau Bureau de l'environnement et comptons bien obtenir un rapport annuel sur les activités de la Banque en matière environnementale.

Enfin, le Canada se réjouit particulièrement de lire, dans le Rapport annuel, un compte rendu spécial sur l'éducation. Il est convaincu que l'éducation est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie et à une croissance économique équitable.